

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
18/10/2023

Nombre de conseillers
municipaux

En exercice : 29
Présents : 20
Procurations : 06
Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Décision modificative n°1
Budget annexe
gendarmerie
=---=

En l'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, Mme JUSTAFRE Stéphanie, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme BOISORIEUX Michèle, Mme BRISSAUD Mina, M. REDONDO Simon, M. BORREILL Philippe, M. CARLES Yves, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. ANGULO José, Adjoint à Mme JUSTAFRE Stéphanie, adjointe,
M. DUNYACH Denis, Adjoint à Mme DUNYACH Monique, conseillère municipale,
M. BELTRAN José, Adjoint à M. CARLES Yves, conseiller municipal,
M. VILA-PASOLA Marti, Adjoint à Mme BOISDRON Gisèle, conseillère municipale,
Mme OHN Christiane, conseillère municipale à Mme BOISORIEUX Michèle, conseillère municipale,
M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal à Mme QUER Martine conseillère municipale,

Absent (e. s) excusé (e, s) : Mme TORRENT Michèle

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, M. PARAYRE Jean

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

La Décision Modificative N°1 a pour objectif d'ajuster les crédits budgétaires au niveau des chapitres d'Investissement en fonction des nouveaux aménagements nécessaires sur le site de la gendarmerie (installation nouveau portail...).

Pour une meilleure compréhension et dans un souci de transparence, il est proposé ces mouvements de crédits qui respectent les différents principes budgétaires :

BUDGET ANNEXE GENDARMERIE (BC 235)							
SECTION D INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Fonction	Nature Etendue	Libellé	Montant TTC	Fonction	Nature Etendue	Libellé	Montant
020	2135	Installations générales, agencement, aménagements des constructions	15 000 €				
TOTAL CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles			15 000 €				
020	2315	Installation, matériel et outillage techniques	- 15 000 €				
TOTAL CHAPITRE 23 Immobilisation en cours			- 15 000 €				
Total des nouvelles dépenses			- €	Total des nouvelles recettes			- €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

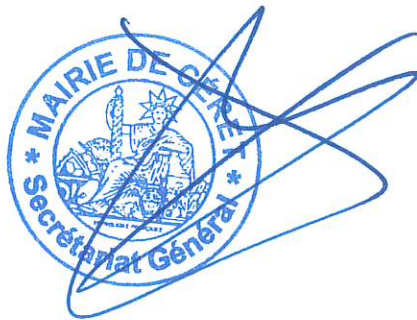
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à opérer les mouvements ci-après :

BUDGET ANNEXE GENDARMERIE (BC 235)							
SECTION D INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Fonction	Nature Etendue	Libellé	Montant TTC	Fonction	Nature Etendue	Libellé	Montant
020	2135	Installations générales, agencement, aménagements des constructions	15 000 €				
TOTAL CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles			15 000 €				
020	2315	Installation, matériel et outillage techniques	- 15 000 €				
TOTAL CHAPITRE 23 Immobilisation en cours			- 15 000 €				
Total des nouvelles dépenses			- €	Total des nouvelles recettes			- €

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

La secrétaire de séance,
CAPEILLE Sandrine



Le Maire de CERET
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.